

« ÉGALES, PAS ÉGALES : LES FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION DANS LA VILLE DE MONTRÉAL »



ÉGALES, PAS ÉGALES: LES FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION DANS LA VILLE DE MONTRÉAL

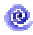

*Consultation sur le projet de Politique d'égalité
entre les femmes et les hommes de la Ville de Montréal
Mémoire du CARI St-Laurent
présenté à la Commission permanente
sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie
de la Ville de Montréal*

Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants de Saint-Laurent (CARI St-Laurent)
1179, Décarie, bureau 10, Saint-Laurent H4L 3M8



« ÉGALES, PAS ÉGALES : LES FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION DANS LA VILLE DE
MONTRÉAL »

TABLE DES MATIÈRES

CARI ST-LAURENT EN UN CLIN D'OEIL	3
PRÉSENTATION DE «FEMMES DU MONDE» DU CARI ST-LAURENT 4
PRÉSENTATION DES PROJETS «FEMMES DU MONDE, PRENONS LA PAROLE !» ET «FEMMES ET ENGAGEMENT»	5
RÉSUMÉ DU MÉMOIRE DU CARI ST-LAURENT 5
INTRODUCTION	6
AXE 1 : LA PRISE DE PAROLE : AU DELÀ DE LA GOUVERNANCE	6
AXE 3 : LES IMMIGRANTES : DES CITOYENNES AUX BESOINS DIVERSIFIÉS	7
AXE 4 : LE MENTORAT : UNE EXPERTISE QUI DÉPASSE L'ENTREPRENEURSHIP	9
CONCLUSION 10
LISTE DES RECOMMANDATIONS 10
LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS 10
ANNEXES :	
 Dépliant « Femmes du monde, prenons la parole ! »	
 Couverture du « Guide de la marraine et de la filleule	



« ÉGALES, PAS ÉGALES : LES FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION DANS LA VILLE DE MONTRÉAL »

CARI ST-LAURENT EN UN CLIN D'OEIL

Mission :

Issu de la Table de concertation locale, le Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL) en 1989, le **Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants de Saint-Laurent** est un organisme à but non lucratif, qui accueille et aide les immigrantEs (près de 4 000 par année) et les accompagne dans leur intégration personnelle, sociale et professionnelle en adaptant ses services à leur vécu et à la société d'accueil.

Activités :

Depuis près de 20 ans, le CARI St-Laurent a développé différents programmes adaptés aux besoins spécifiques d'une population diversifiée. Ces programmes sont regroupés en 3 services qui favorisent, à leur façon, l'établissement, l'adaptation et l'intégration des immigrantEs :

- ④ «**Famille et rapprochement interculturel**» répond aux divers besoins des membres de la famille en informant les immigrantEs sur la société d'accueil et en leur offrant des espaces de socialisation;
le service participe à la Semaine québécoise des rencontres interculturelles et à la Semaine d'actions contre le racisme :
 - Depuis 1989, *Accueil et établissement* (recherche de logement, aide technique pour les formulaires, particulièrement ce qui touche à l'immigration, orientation et références, séances d'information, sorties) facilite l'établissement de milliers d'immigrantEs;
 - Depuis 1990, la *Halte-répît l'Arc-en-ciel* (service de garde occasionnel pour les tout-petits 6 mois-5 ans avec programme éducatif, Y'APP, dîner santé avec le comité sécurité alimentaire du COSSL) permet chaque année à près de 500 mères immigrantes de prendre des cours de français et de participer aux activités de «Femmes du monde»;
 - Depuis 1996, *Jeunes 6-12 ans* favorise le partenariat avec les intervenants locaux pour soutenir les enfants et leurs parents (aide aux devoirs, soutien linguistique, «savoir-faire avant secondaire» (préparer les enfants et leurs parents au passage du primaire au secondaire), camps d'été);
 - Depuis 1994, *Femmes du monde* favorise la participation des immigrantes dans la société québécoise;
 - Depuis 1994, le *Jumelage interculturel* (expositions au Musée des maîtres et artisans du Québec) favorise le rapprochement interculturel – plus de 400 immigrantEs et QuébécoisES rejoignent;
 - Depuis 2005, des projets spécifiques favorisent l'*empowerment* des résidentEs du quartier Chameran.
- ④ «**Francisation**» permet aux immigrantEs d'évoluer dans la société québécoise (17 à 20 classes de français: temps partiel jour/soir, pionnier communautaire des classes à temps plein, mesures en milieu scolaire pour les parents);
- ④ «**Emploi**» soutient les immigrantEs et les jeunes des communautés culturelles dans leur insertion économique à travers l'information, le *counselling* et 4 programmes d'aide à la recherche d'emploi. Le service participe aux Salons de l'emploi de Saint-Laurent, à la Semaine d'actions contre le racisme et a organisé 5 Journées de l'Emploi.



« ÉGALES, PAS ÉGALES : LES FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION DANS LA VILLE DE MONTRÉAL »

«*La diversité nous rapproche*», c'est le slogan du CARI St-Laurent depuis 2001. Nous essayons de vivre cette devise tant à l'intérieur de nos activités qu'à travers des partenariats qui regroupent plus de 50 organismes communautaires avec qui nous travaillons régulièrement.

Pour la qualité de ses services et son leadership innovateur comme agent et ressource incontournable du milieu, le CARI ST-Laurent s'est mérité, entre autres titres, le Mérite de la francisation en 1991 et 2000, le Prix Agnes-C.-Higgins de Centraide du Grand Montréal en 2002, le Prix Jacques-Couture pour le rapprochement interculturel du Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration en 2004, le Prix Hommage au bénévolat 2005; ainsi que le Prix Gilles-Cousineau 2004 de Centraide du Grand Montréal et le Trophée Femmes arabes du Québec 2007 (catégorie Associatif et communautaire), pour sa directrice générale, madame Aïcha Guendafa.

PRÉSENTATION DE «FEMMES DU MONDE» DU CARI ST-LAURENT

Lancé en 1994 en collaboration avec le CLSC de Saint-Laurent, «Femmes du monde» est un lieu chaleureux où les femmes immigrantes trouvent une équipe qui les aide à éviter l'isolement et adapter leurs compétences pour participer activement à la société québécoise.

Quand elles viennent au CARI St-Laurent, les immigrantes de toutes origines et de tous horizons apprennent l'existence de «Femmes du monde» et le local devient ainsi un lieu très fréquenté où les femmes se sentent en pays de connaissance. C'est un lieu familier pour apprivoiser la place publique.

Qu'elles soient au Québec depuis peu ou longtemps, les immigrantes trouvent à «Femmes du monde» une équipe disponible qui les reçoit, les écoute sans jugement et les encourage à participer aux activités manuelles (artisanat et couture), aux cours d'informatique, à la cuisine internationale, à la cuisine collective et à 2 projets de participation civique.

En 2005-2006, le projet «Femmes inc., est-ce pour moi ?» effectuait une percée vers l'entrepreneuriat féminin en sensibilisant les immigrantes à la création de leur propre emploi comme moyen d'améliorer les conditions de vie matérielles. Pour aider les immigrantes de 30 à 55 ans, qui peuvent être au Québec depuis plus de 5 ans, et vivent sous le seuil de faible revenu, à se familiariser avec l'entrepreneuriat, le CARI St-Laurent a offert 2 séries de 6 ateliers explorant les intérêts des participantes à se lancer en affaires tout en traitant de sujets comme la prise de parole, la conciliation famille-travail et le réseautage; 6 visites d'entreprises créées par des immigrantes complétaient le projet soutenu par l'Arrondissement de Saint-Laurent (Fonds de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale) : 23 immigrantes ont suivi ce projet à l'issue duquel 3 Laurentiennes étaient en démarche de démarrage d'entreprise.

À travers leur fréquentation de «Femmes du monde», les immigrantes réalisent que le Québec est une société qui protège les femmes et les enfants. L'équipe de «Femmes du monde» peut les orienter vers des ressources de la société québécoise appropriées, selon les situations problématiques que ces femmes peuvent rencontrer.

L'an dernier l'équipe de «Femmes du monde» a réalisé 1903 interventions en personne et 1062 interventions téléphoniques. Des centaines de femmes ont participé à un total de 10 sessions et 52 activités qui représentent 404 heures de formation.



« ÉGALES, PAS ÉGALES : LES FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION DANS LA VILLE DE MONTRÉAL »

Deux projets retiennent notre attention pour ce mémoire : « Femmes du monde, prenons la parole ! » et « Femmes et engagement ».

PRÉSENTATION DES PROJETS

« FEMMES DU MONDE, PRENONS LA PAROLE ! » ET « FEMMES ET ENGAGEMENT »

« Femmes du monde, prenons la parole ! » :

Débuté comme projet pilote en 2003-2004, grâce au soutien de Centraide du Grand Montréal, ce projet vient de terminer sa 2^e version dans le cadre de « À égalité pour décider ». Il a pour but de faciliter la participation des femmes immigrantes aux lieux de décisions quant à leur milieu de vie, que sont le conseil d'administration bénévole, le conseil d'établissement scolaire ou l'organisme de participation des parents (OPP) de l'école de leur(s) enfant(s), le conseil d'arrondissement ou les consultations publiques et même l'Assemblée nationale ou le Parlement canadien.

Le projet comprend une série de 4 ateliers de prise de parole et des café rencontres sur les instances décisionnelles et leur mode de fonctionnement ainsi que des sorties dans ces lieux. En 2005, « Femmes du monde, prenons la parole ! I » a produit un dépliant. En 2006-2007, 146 participantes ont participé aux 20 activités de « Femmes du monde, prenons la parole ! II ».

« Femmes et engagement » :

Ce nouveau projet, soutenu par la Ville de Montréal (Fonds de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale), vise à éviter l'isolement des immigrantes, particulièrement les maghrébines, et de leur offrir des moyens de mieux communiquer avec leur(s) enfant(s) et participer à la société d'accueil. Le projet comprend, en plus des visites à domicile et des interventions individuelles, 2 séries de 4 ateliers sur les compétences parentales, la mise sur pieds d'un réseau de *marrainage*, accompagné de formations et de la production d'un *Guide de la marraine et de la filleule*, ainsi que des activités récréatives et d'implication citoyenne. L'an dernier, 130 femmes ont participé aux 15 activités, dont la tenue d'un souper bénéfique pour Oxfam Québec (sensibilisation aux Objectifs du millénaire) et d'une journée « portes ouvertes » à **Femmes du monde** pour souligner le 8 mars.

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE DU CARI ST-LAURENT

Situé dans l'arrondissement Saint-Laurent où près de la moitié de la population est d'origine immigrante, le CARI ST-Laurent est un organisme communautaire au service des immigrantEs. À l'intérieur de son programme « Femmes du monde », il a développé 2 projets qui peuvent intéresser la présente consultation.

Axe 1 : Essentielle à la participation civique des immigrantes aux décisions qui les concernent, la prise de parole n'est qu'un pas dans la bonne direction tant que le manque de conciliation famille-travail et la pauvreté viennent faire obstacles à la présence des femmes, à titre d'élues ou non, à la gouvernance.

Axe 3 : La mission des organismes au service des immigrantEs doit être soutenue pour favoriser la pleine intégration des femmes, particulièrement celles dont l'âge et la durée de séjour font d'elles des marginalisées.

Axe 4 : L'entrepreneuriat n'est pas la seule raison d'être du mentorat. Le mentorat aussi le lieu privilégié des relations interculturelles entre nouvelles arrivantes et Québécoises d'origine.



« ÉGALES, PAS ÉGALES : LES FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION DANS LA VILLE DE MONTRÉAL »

INTRODUCTION

C'est avec un vif intérêt que le Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants de Saint-Laurent (CARI St-Laurent) a étudié le projet de Politique « Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal » de la Ville. Par son approche en 5 axes, cette politique est presque transversale. Cependant certaines mesures la restreignent dans des champs d'application très particuliers. Des femmes immigrantes participantes au programme « Femmes du monde », et l'équipe qui les encourage à vivre pleinement dans leur société d'accueil, ont rédigé ce mémoire qui soulève certaines lacunes. Ces commentaires ont pour but l'élaboration d'une politique transversale qui tient compte des besoins de toutes les femmes.

AXE 1 : LA PRISE DE PAROLE : AU DELÀ DE LA GOUVERNANCE

La gouvernance vise essentiellement celles qui sont au Québec depuis assez longtemps pour avoir le droit de voter et de se présenter comme candidates. Nos participantes immigrantes n'en sont pas là. Cependant, le développement d'une culture de participation civique aux affaires démocratiques municipales (assister aux séances du Conseil d'arrondissement par exemple) pourrait être à la portée des nouvelles arrivantes, à travers la participation à des comités consultatifs notamment, et permettrait à la Ville de diversifier les points de vue et ainsi de mieux s'arrimer aux besoins des citoyennes.

Bien que n'ayant pas les mêmes objectifs (présenter des candidates aux élections municipales de 2005), « Femmes du monde, prenons la parole ! » du CARI St-Laurent a participé à la recherche-action par questionnaire sur les *Pratiques gagnantes des groupes de femmes* de la TGFM et du Comité Femmes de la CRÉM, ainsi qu'à l'évaluation du programme « À égalité pour décider » du MFACF en 2006-2007. Les constatations qui suivent sont issues de nos réponses :

Obstacles, maintes fois analysés, reliés au manque de conciliation famille-travail comme priorité de société:

- Les horaires des rencontres, souvent en soirée, font obstacles à la participation des femmes, particulièrement des jeunes mères de famille. Cet élément est essentiel puisque la majorité des naissances montréalaises sont le fait de mères d'origine immigrante;
- La division non équilibrée des tâches domestiques, qui confère encore aux femmes, et spécifiquement pour des raisons culturelles les immigrantes, presque l'entièreté des soins aux enfants, aux aînés, ainsi que l'entretien du ménage et son budget, en plus de l'emploi rémunéré. Cet élément est au cœur du problème d'horaires des femmes immigrantes car il inclut souvent le facteur «pauvreté» (donc accessibilité réduite aux services de garde et de répit);
- La pauvreté est un obstacle selon son impact sur le transport (pour aller aux rencontres), l'accès aux informations (de plus en plus sur Internet), etc, qui frappe les immigrantEs de plein fouet depuis 1990.

Obstacles, maintes fois répertoriés, reliés au manque de sécurité pour les femmes :

- Ici encore apparaissent les horaires de rencontres : même si c'est statistiquement à tort, le soir les femmes sont plus craintives;



« ÉGALES, PAS ÉGALES : LES FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION DANS LA VILLE DE MONTRÉAL »

- ↻ La méconnaissance des ressources, lieux, trajets, etc. pour les nouvelles arrivantes fait obstacle à leur participation aux décisions qui touchent leur milieu de vie;
- ↻ Enfin, la méconnaissance de la langue en intimide plus d'une.

C'est pourquoi le CARI St-Laurent a lancé un projet de « prise de parole ». En favorisant la connaissance des ressources, des lieux décisionnels et de leur fonctionnement, en rendant accessibles leurs sites Inter-net, en offrant aux femmes le temps de prendre soin d'elles, en leur permettant de s'exprimer sur des sujets qui touchent leur vie familiale et en les accompagnant pour qu'elles se sentent plus à l'aise, « Femmes du monde, prenons la parole! » facilite une première acclimatation de la gouvernance montréalaise.

Cependant, ce projet n'a aucune prise sur la pauvreté, que ce soit sur les prix des logements ou des tarifs de transport collectif, pas plus que sur des choix globaux de société comme la mésestime du temps non rémunéré pour la famille ou la non conciliation famille-travail. Ces éléments sont suffisamment analysés et il faut que la communauté montréalaise soit mobilisée pour lutter contre ces obstacles systémiques.

AXE 3 : LES IMMIGRANTES : DES CITOYENNES AUX BESOINS DIVERSIFIÉS

Des mères sans pareille :

Plus de la moitié des naissances sur le territoire montréalais sont attribuées à des mères d'origine immi-grante. À Saint-Laurent c'est 70 % des naissances, dont le tiers sont le fait de mères qui ne connaissent ni le français ni l'anglais. Sans représenter l'expérience complète du vécu migratoire de toutes les femmes, cette donnée est primordiale. La plupart des femmes immigrantes ont ainsi besoin de services de proximité, de garde et de haltes-garderies en particulier, et beaucoup d'entre elles devront apprendre le français si elles veulent remplir leur rôle parental au moment de la rentrée scolaire de leur enfant.

La CRÉ de Montréal dénonce la perte de près de 50 % des familles immigrantes vers la banlieue ou Les autres métropoles canadiennes. Devenir propriétaire à Montréal coûte trop cher, le transport est difficile (les transits travail-courses-garderie, etc. représentent 70 % des transports en auto personnelle) et les services de garde ne sont pas assez nombreux.

Un mécanisme pour faciliter l'accessibilité des poussettes dans le métro et l'autobus répondrait donc à un besoin essentiel des immigrantes pour éviter l'isolement. Cependant, les tarifs sont toujours inabordables et il faut s'assurer que la « culture STM » (toute la STM : des chauffeurs, aux guichetiers, à la direction) fasse une place aux jeunes familles plus qu'il n'est le cas à l'heure actuelle. Il faut aussi que la STM poursuive ses efforts en ce qui concerne les relations interculturelles, en concordance avec la Politique de la Ville de Montréal.

Des ressources adaptées :

Les organismes communautaires au service des immigrantEs offrent une gamme variée de services d'éta-blissement, d'adaptation et d'intégration sociale, linguistique et professionnelle. Au contraire d'associa-tions culturelles, ces services sont normés par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Plusieurs programmes pour nouveaux arrivants du MICC ne sont admissibles qu'à ceux et celles qui sont au Canada depuis moins de **5 ans (depuis 2001, alors qu'elle était de 3 ans en 1995 et de 18 mois en 1991)**. **Le drame pour de nombreuses femmes immigrantes c'est que leur vécu migratoire les amène à repor-ter leur intégration**



« ÉGALES, PAS ÉGALES : LES FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION DANS LA VILLE DE MONTRÉAL »

(en ce qui concerne l'apprentissage du français en particulier) au moment de l'entrée à l'école primaire de leur(s) enfant(s). Malheureusement, elles ne sont alors plus admissibles et doivent trouver d'autres ressources qu'elles méconnaissent ou qui ne sont pas à proximité. Leur intégration personnelle est donc problématique – alors qu'elles sont les principales responsables de l'intégration de leur famille.

Les immigrantes de toutes origines, âgées surtout entre 25 et 55 ans, trouvent à « Femmes du monde » du CARI St-Laurent un premier lieu d'acclimatation qui leur permet de surmonter les obstacles de l'isolement, et de s'informer sur les autres services pour apprendre le français et chercher un emploi. Heureusement, ce programme est principalement soutenu par Centraide du Grand Montréal et peut donc accueillir des femmes, peu importe la durée de leur séjour.

En effet, si la plupart des usagères prennent connaissance de nos services dans les 3 à 6 mois de leur arrivée au Québec, beaucoup apprennent l'existence de « Femmes du monde » après leur 3^e, 5^e année et même plus dans ce pays. Quelques-unes fréquentent d'autres organismes pour immigrantes, selon des besoins spécifiques, alors que plusieurs participent aux activités d'autres institutions québécoises ou organismes qualifiés « de la société d'accueil » principalement pour faire le lien entre la famille et l'école). « Femmes du monde » agit ainsi comme tremplin vers la société d'accueil.

Les mesures proposées dans le projet de Politique : « continuer à appuyer financièrement des organismes venant en aide à des nouvelles arrivantes (moins de 3 ans) pour être en mesure de mieux les intégrer à la vie montréalaise » (p. 14) et « continuer à soutenir les projets visant à briser l'isolement et à favoriser l'intégration des femmes âgées et immigrantes » (p. 15), sans être mauvaises en elles-mêmes comportent un certain nombre de questionnements :

Financement et durée :

Au-delà de l'erreur (ancienne) de la durée de séjour évoquée dans la mesure, c'est l'approche du financement qui cause problème. En effet, le texte implique que c'est la clientèle de l'organisme qui justifie le financement et non sa mission. Or, le financement de soutien à la mission (triennal) est ce qui est bel et bien soutenu (en tout cas par l'Arrondissement à Saint-Laurent), alors que les projets spécifiques non récurrents (Contrat de Ville par exemple) répondent à des besoins particuliers des clientèles. Cette mesure mérite un éclaircissement.

Il faut éclaircir ce point, d'autant plus que l'entente entre la Ville de Montréal et le MICC (qui date de 1999 et a été renouvelée à travers une entente triennale en 2004-2007) prévoit non seulement la prise en compte des besoins des nouveaux arrivants (auxquels sont destinés les programmes soutenus par le MICC dans les organismes communautaires) mais ceux des femmes de la diversité ethnoculturelle montréalaise :

« Le plan d'action vise également à rejoindre non seulement les immigrants nouvellement arrivés et installés sur le territoire montréalais, mais aussi les membres des communautés ethnoculturelles et des minorités visibles établis depuis plus longtemps au Québec, ainsi que les membres de la société d'accueil. » (Ville de Montréal-MICC (2005), *Entente entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles en matière d'accueil et d'intégration en français des immigrants dans les arrondissements. Plan d'action 2005-2006. Activités visant l'amélioration des relations interculturelles et l'insertion en emploi*, p. 5.)



« ÉGALES, PAS ÉGALES : LES FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION DANS LA VILLE DE MONTRÉAL »

Il nous semble primordial de soutenir les organismes qui viennent en aide aux femmes immigrantes, à toutes les immigrantes et même à celles dont l'âge et la durée de séjour font d'elles des marginalisées. Nous rap-pelons du même souffle que le soutien financier principal doit aller à la mission des organismes pour favo-riser une pleine intégration des immigrantes à la vie montréalaise.

AXE 4 : LE MENTORAT : UNE EXPERTISE QUI DÉPASSE L'ENTREPRENEURSHIP

Au-delà des programmes favorisant l'entrepreneuriat féminin, particulièrement actif en économie sociale, la condition économique des femmes immigrantes est peu reluisante, notamment depuis 2000. Les projets de Fonds de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (Contrat de ville) sont un moyen de contrer cette situation. Force est de constater cependant que la durée, liée à l'année financière de la Ville, de 8 à 10 mois de ces projets mine l'objectif généreux de la mesure.

Après avoir développé, avec le soutien de l'Arrondissement, un projet « Fonds de lutte » *Femmes inc. Est-ce pour moi ?*, dont nous avons parlé plus haut et qui visait à favoriser l'entrepreneuriat féminin avec comme outil plusieurs activités dont une forme de mentorat, le CARI St-Laurent a lancé il y a 2 ans *Femmes et engagement*, soutenu par le « Fonds de lutte » de la Ville de Montréal.

L'un des outils utilisés dans ce projet a connu un vif succès : c'est le «marrainage», formule hybride entre le jumelage interculturel et le mentorat. Issu de la première année de cette expérience, *le Guide de la marraine et de la filleule* a été lancé en présence de L'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec le 27 novembre 2006. Dans son message de préambule, le maire de Montréal, Monsieur Tremblay écrit : « Les liens que les marraines et les filleules vont tisser entre elles ne peuvent qu'enrichir notre collectivité et la rendre meilleure. J'en suis convaincu. Je leur souhaite donc de développer ensemble leur plein potentiel. Montréal en sera la grande bénéficiaire. »

Une intégration réussie comporte plusieurs facettes, dont celle d'avoir un pu plusieurs réseaux d'apparte-nance. Le marrainage s'apparente au mentorat, dans le sens où il s'agit d'une personne connaissant le Québec (mentor) qui transmet son savoir à une nouvelle arrivante (mentorée). À long terme, le marrainage vise à passer de la transmission des savoirs (de la marraine à la filleule) à la co-construction des savoirs (entre marraine et filleule), au fur et à mesure que l'intégration de la filleule s'effectue.

Les objectifs du marrainage de « Femmes et engagement » du CARI St-Laurent vont dans le sens de la Charte montréalaise des droits et responsabilités (article 12 : Le cosmopolitisme de Montréal représente une richesse mise en valeur par la promotion de l'inclusion et de relations harmonieuses entre les commu-nautés et les individus de toutes les origines.)

Le mentorat a donc une utilité au-delà de l'entrepreneuriat féminin. Les immigrantes ont d'abord besoin de mieux comprendre la société dans laquelle elles vont s'intégrer et d'identifier les lieux de participation où elles vont s'insérer. Cependant, pour bien fonctionner, il faut que les participantes, marraines comme filleu-les, soient disponibles et donc puissent concilier famille-travail-participation civique (voir plus haut pour la gouvernance).



« ÉGALES, PAS ÉGALES : LES FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION DANS LA VILLE DE MONTRÉAL »

CONCLUSION

Des participantes de « Femmes du monde » du CARI St-Laurent et l'équipe qui les soutient dans leur participation civique a étudié le projet de Politique « Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal », proposé en consultation par la Ville de Montréal avec un grand intérêt.

Ce qui se dégage de ce projet c'est le potentiel que la Politique a d'être transversale, de toucher à tous les aspects de la vie des femmes. Cependant, les mesures proposées semblent plutôt compartimenter l'expérience féminine de la participation à la vie montréalaise. Le présent mémoire souligne certaines de ces mesures et propose une bonification, en particulier pour que les femmes immigrantes en viennent à être considérées comme des Montréalaises à part entière.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

Axe 1 :

La pauvreté (les prix des logements ou des tarifs de transport collectif), la mésestime du temps non rémunéré pour la famille ou la non conciliation famille-travail font que les femmes, en particulier les immigrantes, sont victimes de choix de société. Il faut que la communauté montréalaise soit mobilisée pour lutter contre ces obstacles systémiques.

Axe 3 :

Au-delà de l'accessibilité des poussettes dans le métro et l'autobus, Montréal a besoin d'une culture pro-famille dans ses services (incluant la STM); les relations interculturelles doivent y être favorisées en concordance avec la Politique de la Ville de Montréal.

Il nous semble primordial de soutenir les organismes qui viennent en aide aux femmes immigrantes, à toutes les immigrantes et même à celles dont l'âge et la durée de séjour font d'elles des marginalisées. Nous rapelons du même souffle que le soutien financier principal doit aller à la mission des organismes pour favoriser une pleine intégration des immigrantes à la vie montréalaise.

Axe 4 :

Le mentorat, avec la conciliation famille-travail et la lutte contre la pauvreté, vont au-delà de l'entrepreneuriat féminin. Les immigrantes ont d'abord besoin de mieux comprendre la société dans laquelle elles vont s'intégrer et d'identifier les lieux de participation où elles vont s'insérer.

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

- ② AHGCQ (2003), *Enquête sur les besoins en matière de garde des mères utilisatrices de haltes-garderies communautaires.*
- ② ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT (2007), *Politique familiale de Saint-Laurent. Plan d'action 2007-2009. Document de travail.*
- ② CARI ST-LAURENT (1994-2007), *Rapport annuel d'activités.*
- ② CARI ST-LAURENT (2005), *Femmes du monde, prenons la parole ! Dépliant.*
- ② CARI ST-LAURENT (2006), *Guide de la marraine et de la filleule : Le marrainage, une façon privilégiée d'apprendre ... sur soi et sur le Québec !*



« ÉGALES, PAS ÉGALES : LES FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION DANS LA VILLE DE MONTRÉAL »

- ⑩ CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL (2004), *Portrait socio-économique Nord de l'île de Montréal.*
- ⑩ CENTRE DE RESSOURCES DE LA TROISIÈME AVENUE (1990), *Dépaysées, au bout du monde ...*
- ⑩ CENTRE DES FEMMES DE SAINT-LAURENT (s.d.), *Déclaration citoyenne des femmes de Saint-Laurent.*
- ⑩ CHSLD/CLSC SAINT-LAURENT, ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT ET COSSL (2004), *Développement social à Saint-Laurent : Bilan de situation.*
- ⑩ COMITÉ FEMMES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL CRDÎM (2001), *Plein feux sur 20 quartiers. Un atlas comparatif de la situation socio-économique des femmes et des hommes sur l'île de Montréal.*
- ⑩ COMITÉ FEMMES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL CRDÎM (2002), *Une île, une ville, vingt-sept arrondissements, des réalités multiples : un portrait comparatif de la situation socio-économique des femmes et des hommes dans la nouvelle ville de Montréal.*
- ⑩ COMITÉ FEMMES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL CRÉ DE MONTRÉAL (2004), *L'isolement des femmes immigrantes et des communautés culturelles : des causes et des solutions à partager. Journée de réflexion et d'échanges interculturels.*
- ⑩ COMITÉ FAMILLE CRÉ DE MONTRÉAL (2007), *Regard sur les familles montréalaises.*
- ⑩ CONSEIL DES MONTRÉALAISES (2006), *Avis du Conseil des Montréalaises. Les femmes et le logement à Montréal.* et *Les femmes et le logement à Montréal. Portrait de la situation.*
- ⑩ CSF (2004), *Faits saillants sur les femmes immigrées du Québec.*
- ⑩ CSF (2005), *Des nouvelles d'ELLES. Les femmes immigrées du Québec.*
- ⑩ CRÉM (2004), *Avis régional pour une politique de conciliation famille-travail-études.*
- ⑩ CRÉM (2005), *L'égalité entre les femmes et les hommes : un objectif toujours à poursuivre.*
- ⑩ ICREF (2005), *Feuillelet d'information de l'ICREF : Les femmes et la pauvreté.*
- ⑩ LAPERRIÈRE, Anne et Marie MAZALTO (2002), *La société qu'on veut. Points de vue d'acteurs des secteurs éducation, jeunesse, immigration, famille et droits des régions de Montréal et Lanaudière.*
- ⑩ MESSFE (2001), *À égalité pour décider. De la suite dans les idées ...*
- ⑩ MESSFE (2003), *Horizon 2005. Conciliation famille-travail : prendre parti pour les familles.*
- ⑩ MESSF (2004), *L'offre de services de garde en milieu communautaire : un portrait.*
- ⑩ MFACF (2006), *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait. La Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes.*
- ⑩ MICC (2007), *Portrait économique des femmes immigrées recensées au Québec en 2001.*
- ⑩ ROY, Louise (2005), *Montréal une ville à la mesure des femmes. Rapport sur les résultats des travaux du colloque.*



« ÉGALES, PAS ÉGALES : LES FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION DANS LA VILLE DE MONTRÉAL »

- ④ RRSSS / DSP de Montréal-centre (2000), *Les mères immigrantes : pareilles, pas pareilles !*
- ④ VILLE DE MONTRÉAL ET MICC (2005), *Entente entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles en matière d'accueil et d'intégration en français des immigrants dans les arrondissements. Plan d'action 2005-2006. Activités visant l'amélioration des relations interculturelles et l'insertion en emploi.*
- ④ VILLE DE MONTRÉAL (2007), *Projet de Politique « Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal.*
- ④ VILLE DE SAINT-LAURENT (1998), *La famille un défi collectif ... Livre blanc sur la politique familiale.*

Rédaction du mémoire :
Aïcha Guendafa, directrice générale CARI St-Laurent
Martine Simard, cheffe d'équipe Femmes du monde
Marie Josèphe Pigeon, agente de développement
Participant·es du Comité « Femmes et engagement »

